



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 28 - Octobre 2009 - 1 euro

EDITORIAL

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

Permettez-moi, dans cet éditorial du mois d'Octobre, de revenir sur mon sermon du dimanche 6 septembre dernier et d'insister sur un précepte important trop souvent négligé voire bafoué, et souvent même par les catholiques les plus pratiquants : la sanctification du dimanche.

Troisième commandement de Dieu, commandement de l'Eglise, ce précepte a pour objet de déterminer le jour où nous devons, en tant qu'individus et en tant que société, nous acquitter envers Dieu de notre double devoir de culte privé et de culte public. Il s'agit donc comme vous le savez, du dimanche. Le commandement de l'Eglise prescrit la sanctification des fêtes comme le dimanche, et d'entendre la Sainte Messe.

Considérons donc les obligations qui s'imposent à un catholique pour ces dimanches et fêtes, et ce dès l'âge de raison. Bien malheureuse époque au

cours de laquelle le laïcisme avance à grands pas, jusqu'à nous laisser entrevoir chez des catholiques, l'oubli de différents éléments renfermés en ces préceptes, dont la mise en pratique est nécessaire au salut. En effet, d'année en année, nous nous apercevons que les commerçants ouvrent les boutiques sans motif autre que celui de faire un plus gros gain. Une loi a même été votée cet été, accentuant encore cela ! Restons vigilants. Ne faisons pas nos courses de la semaine, le dimanche ; ne faisons pas travailler et ne travaillons pas nous-mêmes le dimanche. N'encourageons pas, non plus, le travail le dimanche.

« *Le dimanche tu garderas, servant Dieu dévotement* ». Ce devoir est inscrit dans le cœur de l'homme par la loi naturelle, le jour seul a changé au cours des âges. Il est passé du samedi, jour du Sabbat (Ancien Testament), au dimanche, depuis Notre Seigneur Jésus-Christ, pour marquer le souvenir de la Résurrection du Christ, et de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Nous sanctifions donc le jour du Seigneur, de deux manières :

- en participant à la Sainte Messe ;
- en nous abstenant de travailler.

PARTICIPATION A LA MESSE

Tout d'abord, nous devons participer à la messe, et ce sous **peine de péché grave**. C'est le strict minimum, mais c'est le minimum vital. Essayons



cependant de ne pas nous en contenter. Essayons d'arriver à l'heure et sans précipitation. Essayons de préparer les lectures la veille ou le matin ; essayons de savoir à l'avance grâce au missel (**que nous possédons tous et que nous apportons à l'église** pour mieux comprendre, et donc profiter au maximum des merveilleuses prières de notre messe traditionnelle) quel est le thème du dimanche. Ne rechignons pas non plus du temps que nous donnons au Bon Dieu pendant la messe ; si cette dernière dure une heure et quart au lieu d'une heure, c'est bien peu en comparaison de ce que Notre Seigneur a enduré pour nous sur la Croix. Si votre poulet est trop cuit, tant pis, car l'essentiel du dimanche est bien à l'église, pas dans nos assiettes, même si cela ne nous empêche pas d'améliorer notre ordinaire, le dimanche, bien au contraire ! « *Le temps donné au Christ n'est jamais un temps perdu* », comme l'a écrit le Pape.

Je me permets aussi d'insister sur un point. Ayons à cœur de rester fidèles à notre communauté, et de ne pas papillonner à droite et à gauche ; nous n'en serons que plus forts et plus unis, et notre équilibre spirituel, et celui de nos enfants, ne s'en portera que mieux.

Mais ne réduisons pas notre sanctification du jour du Seigneur, à la simple assistance à la messe. Faisons un effort de prière : le chapelet, l'oraison, faisons un effort de formation doctrinale et spirituelle.

LE REPOS

Enfin reposons-nous. C'est un commandement ! Le repos est normal et même naturel après le travail de la semaine. D'ailleurs, pour nous montrer l'exemple, Dieu lui-même s'est reposé, le septième jour, après la Création. Et pour nous le repos est nécessaire. Dans un monde qui va trop vite, prenons du temps, sachons nous détendre sagement et efficacement.

Respectons le jour du Seigneur, c'est une obligation, et un devoir, mais c'est aussi un besoin. Car nous avons besoin de Dieu et nous avons besoin de Lui consacrer une journée.

Alors honorons aussi le jour du Seigneur en **soignant notre tenue**, en améliorant les repas, en redécouvrant la nature, et peut-être surtout en nous redécouvrant les uns les autres, en renouvelant notre regard sur notre entourage, et en faisant aussi attention à ceux qui sont seuls, ou qui sont

malades.

Dans notre monde actuel, ne perdons pas ce jour de joie et de grâces qu'est le dimanche chrétien, ne participons pas, même involontairement, à la paganisation du dimanche. Alors faisons que le jour du Seigneur soit le seigneur des jours.

Abbé Brice Meissonnier, fssp



HISTOIRE EDIFIANTE

LE CHAPELET D'UNE MERE



Regina · sacratissimi · Rosarii ·

Un étudiant, qui autrefois priait, mais avait perdu de la ferveur de son enfance, revenait un jour de promenade. Tout à coup, il aperçoit un chapelet sur le bord de la route. Sa première pensée fut de passer outre. Cependant, son amour pour la Sainte Vierge se réveillant, il le ramassa et le nettoya en disant : « Si je ne puis le rendre à la personne qui l'a perdu, je le donnerai à la Sainte Vierge elle-même, puisque tous les chapelets sont destinés à l'honorer ; je vais le déposer sur son autel, dans la première église que je rencontrerai ».

En effet, dès qu'il aperçoit une église il entre et va tout droit à l'autel de la Sainte Vierge. Marie attendait là son enfant et lui obtint une inspiration : « Récite ton chapelet avant de le déposer sur l'autel ». Notre étudiant, ému, se met à genoux et récite comme jadis le chapelet demandé. Or, durant le cours de cette prière, un lot de pensées l'assaille, il lui semble qu'une voix lui dit de façon claire : « Sois prêtre, mon enfant. Tu es devenu infidèle à l'appel de mon Fils et cependant c'est ta seule vocation ». Ces paroles furent comme un trait de lumière qui pénétra le jeune homme au plus profond de son âme. Après avoir réfléchi et prié plus encore, il s'écrie : « Oui, ma Mère, c'est d'accord, je reviens à vous. Avec votre secours, je serai prêtre de Jésus-Christ ». Il tint parole. C'est ainsi qu'une grâce à laquelle on coopère, attire une autre grâce plus précieuse encore. Notre jeune étudiant devint prêtre, un très bon prêtre. En plus de ses autres prières, il aimait à réciter son chapelet tous les jours, en égrenant le pauvre chapelet qu'il avait trouvé sur la route et qui lui valut la faveur de sa vocation de prêtre.

Quelques années plus tard, la volonté de Dieu appela ce jeune prêtre comme aumônier dans un hôpital. Un jour, on y amena un pauvre malade qui s'écria d'abord en entrant : « Ne me parlez jamais de religion, je suis un incrédule et je ne crois en rien ». Cependant l'aumônier le visita avec bonté, mais il se vit repousser avec dédain. Alors il lui dit : « Eh bien ! Mon ami, je vais réciter le chapelet pour vous. - Ne me parlez pas de chapelet, répond le malade. - Mais cette prière ne peut que vous faire du bien. - Au contraire, Monsieur l'abbé, le chapelet est la cause de mon malheur. - Comment cela mon ami ? Que voulez-vous dire là ? - Je vais vous le dire. Dans mon enfance, ma mère me faisait réciter le chapelet avec elle, tous les jours. Devenu grand, je dus aller en ville apprendre un métier. Là, de mauvais camarades m'entraînèrent au mal, au mépris de la loi de Dieu. J'étais dans ces mauvaises dispositions quand je fus appelé à la maison, car ma mère était mourante. Pour ne pas lui faire de la peine, je dissimulais et promis tout de même de dire une partie du Rosaire, autant que possible chaque jour. Ma pauvre mère me donna alors son chapelet. Après son enterrement, je retournai à l'atelier, mais en chemin, le démon me mit dans l'esprit cette pensée : « Débarrasse toi de ce chapelet, jette-le à terre ». Je le fis et le jetai avec mépris sur la route. Mais depuis lors, je suis toujours malheureux et je me crois maudit ».

Le prêtre très ému lui-même demanda : « En quel mois et quelle année, cela s'était passé ? » Sur la réponse précise du malade, le prêtre tire le chapelet de sa poche et dit : « Mon ami le reconnaissez-vous ? » Le malade ne put que jeter un cri : « C'est le chapelet de ma mère ! ». Alors, il le saisit avec amour et l'embrassa en pleurant. « Eh bien, reprit l'aumônier, ce chapelet que vous appelez la cause de votre malheur, a été pour moi la cause de mon bonheur, je lui dois d'être prêtre. Maintenant, il va devenir l'occasion de votre bonheur. - Oui, Monsieur l'abbé confessez-moi ». Quelques jours après, le malade mourait en embrassant le chapelet de sa mère, heureux et sanctifié. Le prêtre reprit son pauvre petit chapelet.



LE BIENHEUREUX BARTOLO LONGO

L'APOTRE DU ROSAIRE

Il est né le 11 février 1841 près de Brindes en Italie. Après une enfance pieuse, Bartolo Longo étudie le droit à Naples à partir de 1863, où il subit peu à peu l'influence de l'anticléricalisme. Il en devient athée et participe à des manifestations contre le Pape et contre l'Eglise. Fasciné par la magie, Bartolo se laisse aller à la divination et au spiritisme. Il devient même médium et prêtre spirite, ce qui lui vaudra de subir les assauts répétés du démon.

Mais son ange veille sur lui : un vieil ami le professeur Vincent Pepe, lui conseille de se repentir et de se confesser. Avec l'aide du Père dominicain Radente, Bartolo retrouve le chemin de la foi et de la pratique religieuse. Une nouvelle vie, au service de la Sainte Vierge, commence pour lui. Il se met à réciter chaque jour le Rosaire et entre dans le Tiers-ordre dominicain sous le nom de frère Rosaire (le 7 octobre troisième centenaire de la victoire de Lépante). Il a 31 ans et étudie les œuvres de saint Thomas d'Aquin.



Bienheureux Bartolo Longo

Fraternité du Saint Rosaire

La comtesse Marianna de Fusco, riche veuve, l'invite à venir et à s'établir chez elle en qualité de précepteur de ses fils et d'administrateur de ses biens, non loin des ruines de l'antique Pompéi voisine de Naples. Là, il se rend compte de l'effrayante pauvreté spirituelle et matérielle des paysans de la région. Que faire face à de telles nécessités ? Il commence par la fondation d'une fraternité du Très Saint Rosaire. Il parcourt la campagne, entrant dans les fermes, pour enseigner aux gens à prier et pour y distribuer médailles et chapelets.

Un jour, ayant reçu en don un tableau très abimé de Notre-Dame du Rosaire, Bartolo le restaure et obtient de l'installer dans une église de Pompéi le 13 février 1876. De ce jour, une pluie de grâce et de miracles abonde. Cette dévotion se répand dans toute la région et des pèlerinages commencent. En 1878, il publie *Histoire, miracles et neuvaines de la Vierge du Saint Rosaire de Pompéi* et il compose une neuvaine bientôt enrichie d'indulgences.

Léon XIII le reçoit le 3 février 1884 et l'encourage à lancer un nouveau journal *Il Rosario e la nuova Pompei*. Bartolo Longo reçoit ensuite la permission de construire une église sur les terres de la comtesse de Fusco. Ce sanctuaire est achevé et consacré en 1887. Le tableau miraculeux y est transféré. Entre temps, une campagne de calomnie s'étant élevé, Bartolo Longo consulte le Pape qui lui conseille d'épouser la comtesse : « *Il n'y aura ensuite plus rien à dire* ». Le mariage est célébré le 19 avril 1885 mais ils font tous les deux vœu de chasteté ; ce mariage demeurera donc virginal.

L'œuvre de Pompéi

L'œuvre de Pompéi continue à s'étendre. Une nouvelle ville se construit autour du sanctuaire et devient une cité mariale. Bartolo Longo crée un orphelinat pour filles, le confiant aux Filles du Rosaire, institut religieux qu'il vient de créer. Il fonde aussi une maison pour l'éducation des enfants de prisonniers. Bientôt une trentaine de bâtiments entoure le sanctuaire, dont un hôpital, une imprimerie, une gare, une poste, etc.

Dans la région, la misère d'autrefois cède la place à une prospérité fondée sur le travail. Le sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire est érigé en

basilique le 4 octobre 1925, fête du cinquantième anniversaire de sa fondation devant cinquante mille fidèles et vingt-quatre évêques.

Bienheureux Bartolo Longo

L'apôtre du Rosaire, qui n'a cessé durant toute sa vie de demander la définition du dogme de l'Assomption, meurt le 5 octobre 1926 à quatre vingt-cinq ans dans la pauvreté la plus absolue ayant donné quelques années auparavant tout ce qu'il possédait au Saint-Siège.

Il est enterré à Pompéi aux pieds de l'image miraculeuse. Il sera béatifié par le pape Jean-Paul II le 26 octobre 1980. Sa fête est le 6 octobre. Par amour de Marie, il est devenu selon ses propres dires, apôtre de l'Évangile, écrivain, propagateur du Rosaire, fondateur d'instituts de charité, mendiant pour les pauvres.



*Tableau miraculeux de
Notre-Dame du Rosaire de Pompéi*

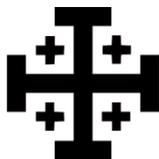
Sa prière personnelle était « *Sainte Mère tant aimée, en vous repose toute ma peine, ma confiance et mon espérance* ». Le bienheureux Bartolo Longo était chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre dont il est l'un des saints patrons.

Le pape Jean-Paul II dans sa lettre apostolique sur le Rosaire (16 octobre 2002) cite à cinq reprises Bartolo Longo qui définissait le Rosaire comme la « douce chaîne qui nous relie à Dieu ».

« Si tu cherches le salut, répands le Rosaire »

Bx Longo

PRIERE A NOTRE-DAME DE POMPEI DU BIENHEUREUX BARTOLO LONGO



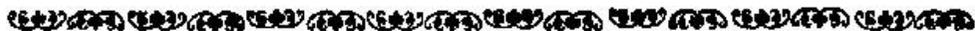
O Rosaire béni de Marie, douce chaîne qui nous renoue à Dieu, lien d'amour qui nous unit aux Anges.

Tour de salut contre les assauts de l'enfer.
Port sur dans un naufrage général, nous ne vous lâcherons jamais plus.

Vous serez notre réconfort au moment de l'agonie à vous le dernier baiser de la vie qui s'éteint.

Et le dernier mot sur nos lèvres sera votre nom très doux, O Reine du Rosaire de Pompéi, O notre Mère très chère, refuge des pécheurs, O souveraine consolatrice des affligés.

Soyez partout bénie, aujourd'hui et toujours, sur la terre comme au Ciel.
Ainsi soit-il.



« Par le Rosaire, on peut tout obtenir... C'est une longue chaîne qui relie le Ciel et la terre, une des extrémités est entre nos mains, et l'autre dans celle de la Sainte-Vierge. Tant que le Rosaire sera récité, Dieu ne pourra pas abandonner le monde, car cette prière est toute puissante sur son cœur. »

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

« Si quelque fois je n'exauce pas vos prières, c'est pour vous préparer quelque chose de plus utile... Mais plutôt que de manquer aux promesses que j'ai faites à la prière, je bouleverserais le Ciel et la terre. »

Notre-Seigneur à Sainte Gertrude

ORDO LITURGIQUE TRADITIONNEL

Mois d'octobre 2009 - mois du Très Saint Rosaire

Jeudi 1^{er} Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert - mémoire de Saint Rémi, évêque et confesseur

Vendredi 02 Octobre : Les Saints Anges Gardiens - 3^{ème} classe blanc

Samedi 03 Octobre

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus - 2^{ème} classe blanc

Patronne secondaire de la France

Dimanche 04 Octobre

Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire - 2^{ème} classe blanc

Lundi 05 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert - mémoire de Saint Placide et ses compagnons martyrs

Mardi 06 Octobre : Saint Bruno, confesseur - 3^{ème} classe blanc

Mercredi 07 Octobre : Notre-Dame du Très Saint Rosaire 2^{ème} classe blanc - mémoire de Saint Marc Ier, pape et confesseur

Jeudi 08 Octobre : Sainte Brigitte de Suède, veuve - 3^{ème} classe blanc - mémoire de Saint Serge et ses compagnons martyrs

Vendredi 09 Octobre : Saint Jean Léonard ; confesseur 3^{ème} classe blanc - mémoire de Saint Denis, Saint Rustique et Saint Eleuthère, martyrs

Samedi 10 Octobre : Saint François Borgia, confesseur 3^{ème} classe blanc

Dimanche 11 Octobre

XIX^{ème} Dimanche après la Pentecôte - 2^{ème} classe vert

Maternité de la Très Sainte Vierge

Lundi 12 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert

Mardi 13 Octobre : Saint Edouard, roi d'Angleterre et confesseur - 3^{ème} classe blanc

Mercredi 14 Octobre : Saint Calixte Ier, pape et martyr - 3^{ème} classe rouge

Jeudi 15 Octobre : Sainte Thérèse d'Avila, vierge - 3^{ème} classe blanc

Vendredi 16 Octobre : Sainte Hedwige, veuve - 3^{ème} classe blanc

Samedi 17 Octobre : Sainte Marguerite-Marie Alacoque, vierge - 3^{ème} classe blanc

Dimanche 18 Octobre
XXème Dimanche après la Pentecôte - 2ème classe vert
Mémoire de Saint Luc, évangéliste

Lundi 19 Octobre : Saint Pierre d'Alcantara, confesseur - 3^{ème} classe blanc

Mardi 20 Octobre : Saint Jean de Kenty, confesseur - 3^{ème} classe blanc

Mercredi 21 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert - mémoire de Saint Hilarion, abbé et mémoire de Sainte Ursule - vierge - et ses compagnons, martyrs

Jeudi 22 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert

Vendredi 23 Octobre : Saint Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur 3^{ème} classe blanc

Samedi 24 Octobre : Saint Raphaël, Archange - 3^{ème} classe blanc

Dimanche 25 Octobre
Fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi - 1ère classe blanc

Lundi 26 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert - mémoire de Saint Evariste, pape et martyr

Mardi 27 Octobre : De la férie - 4^{ème} classe vert

Mercredi 28 Octobre : Saints Simon et Jude, apôtres 2^{ème} classe rouge

Jeudi 29 Octobre : De la férie 4^{ème} classe vert

Vendredi 30 Octobre : De la férie 4^{ème} classe vert

Samedi 31 Octobre : De la Sainte Vierge 4^{ème} classe blanc

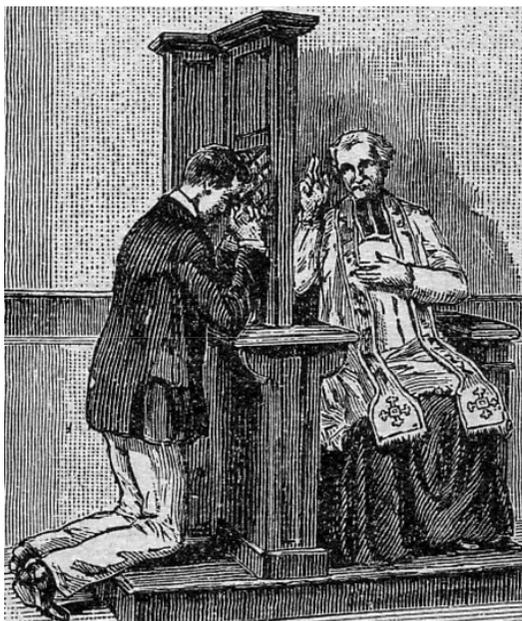


L'ART DE SE CONFESSER

SECONDE PARTIE

A QUI VAIS-JE M'ADRESSER POUR ME CONFESSER ?

Première réponse : à un prêtre. J'emploie à dessein ce terme général pour souligner que l'importance primordiale dans l'usage du sacrement de pénitence doit être accordée non aux qualités de l'homme qui entend la confession, mais à sa qualité de ministre du Christ. Parce que nous manquons de foi, nous nous attachons exagérément à la valeur humaine du confesseur, valeur réelle, objective, ou valeur que lui attribue notre sympathie et notre confiance. Qu'elle soit à prendre en considération, c'est indéniable, mais à un point de vue qui se situe pour ainsi dire en marge du sacrement. Elle va jouer pour les conseils qui suivront l'accusation et précéderont l'absolution. Mais le sacrement n'est pas constitué par ces conseils ; il peut même s'en passer totalement. L'important est d'avoir affaire au Christ qui détient le pardon, au Christ vivant et agissant dans son Eglise. Tout prêtre ayant reçu de l'Eglise les pouvoirs de vous absoudre valablement, agit *in persona Christi*, au nom du Christ. Il ouvre pour votre âme la source du pardon qui est le sang du Christ Rédempteur et il la lave dans ce sang.



Erronée par manque de foi, est donc l'attitude de ces pénitents qui diffèrent de se libérer d'un péché grave ou qui retardent indéfiniment une confession qui les sortirait d'un malaise grandissant (en les purifiant des foyers d'infection qui se propagent peu à peu) parce que « leur confesseur » n'est pas là. S'ils avaient la compréhension de ce qu'est le sacrement, souverainement valable dans son œuvre purificatrice, indépendamment de la qualité du prêtre qui l'administre, s'ils comprenaient que le confesseur est avant tout « ministre du Christ », c'est à dire oreille du Christ pour entendre l'aveu, sagesse du Christ pour juger, bouche du Christ pour prononcer l'effacement, ils s'attacheraient moins aux apparences humaines, et ne différeraient point.

C'est le lieu de dire d'un mot pourquoi je dois avouer mes fautes à un prêtre, au lieu de me contenter d'un aveu directement exprimé à Dieu dans l'intime de mon cœur. C'est parce que je suis membre de l'Eglise.

Ma faute a offensé Dieu et m'a abîmé moi-même : manquement à l'amour que je dois à mon créateur et au vertueux amour que je dois apporter à cet enfant de Dieu que je suis. Mais elle a aussi porté atteinte à l'Eglise, au Corps Mystique. « Tout âme élève le monde ». Tout chrétien qui déchoit, contrarie la perfection de la communauté chrétienne. Le plus obscur des péchés cause une blessure à cet arbre dont je suis un rameau. Que je me détache de l'arbre complètement par le péché mortel ou que je m'en sépare un peu seulement, l'arbre entier souffre. Je relève de l'Eglise dans ma vitalité car Dieu a confié pour moi ses grâces à l'Eglise Corps du Christ. J'en dois donc aussi relever pour sortir de ma faute. Au premier siècle, cette responsabilité devant l'Eglise apparaissait plus manifestement, lorsque l'accusation était publique, faite devant la communauté réunie. Actuellement, la discipline est adoucie, mais c'est toujours devant l'Eglise que je m'accuse en la personne du prêtre qui m'entend, de l'Eglise que je reçois la réconciliation par le ministère du prêtre qui m'absout.

Je me confesse donc au prêtre parce qu'il est prêtre. Cela ne m'interdit pas de le choisir humainement capable de me comprendre et de me conseiller. Ne parlons pas ici, puisque ce n'est pas notre objet, de ce que l'on appelle (un peu improprement, peut-être) la « direction ». Même en restant strictement sur le plan de la confession, il vaut sûrement mieux, pour le progrès de l'âme, qu'elle s'adresse habituellement au même confesseur. Au bout de quelque

temps (pourvu qu'on ait suivi, dans la manière de s'accuser, les conseils que nous donnerons plus loin), il sait à qui il a affaire. Il connaît vos tendances, vos faiblesses habituelles. Même si vous avez peu de choses à dire, il sait sur quel point il est bon d'insister dans son exhortation. Vous avez dévoilé peu à peu les difficultés où vous vous débattiez, votre situation particulière : il ne risque pas, comme un étranger qui vous comprendrait mal, de vous dérouter par quelque remarque intempestive. A un moment difficile de votre vie, il peut vous arrêter à temps sur une pente dangereuse. Et à tout moment, il est à même de vous suggérer les décisions opportunes, de vous tirer de votre torpeur si vous vous laissez endormir.



Comment le choisirez-vous ? Avant tout de sens droit, de jugement sûr. S'il est possible, saint, c'est bien clair, mais un prêtre équilibré et perspicace sera toujours préférable à un autre d'une vie plus fervente mais d'un jugement moins pondéré. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un conseiller, et que, tant vaut la sagesse du conseiller, tant vaut le conseil. Mais il s'agit aussi d'un entraîneur, et vous devez le souhaiter exigeant : un confesseur bonasse qui se contenterait de vous bercer de paroles lénitives, ou de vous renvoyer avec l'absolution et une exhortation générale, risquerait de vous laisser croupir dans votre péché ou vos graves imperfections. C'est pourquoi il faut, au besoin, provoquer le confesseur à cette exigence bienfaisante et accepter humblement ses invitations à l'effort. Vous vous souviendrez que la première condition à réaliser pour qu'il vous soit utile, c'est que vous lui fassiez confiance. Ayez le meilleur confesseur de la ville : s'il vous est impossible de vous ouvrir à lui franchement, il ne pourra rien pour vous. Vous le choisirez donc tel que vous ne vous sentiez pas paralysé en sa présence, et que volontiers vous le considériez comme un père, compréhensif, capable de

réaliser votre cas et de s'y intéresser, ouvert aux réalités de la vie, sûr dans ses diagnostics, et d'une bonté ferme dans ses conseils.

Si vous ne le trouvez pas, ne vous désolerez pas pour autant ; allez à un prêtre : il a la grâce d'état, l'Esprit-Saint se servira de lui quand même pour votre meilleur bien, pourvu que vous soyez à l'écoute.

Si vous le trouvez, n'en changez pas facilement. Tout en restant pleinement libre d'un autre choix, ne vous laissez pas démonter par quelques impressions, à plus forte raison, par quelques froissements d'amour-propre ou par quelques exigences ; persévérez jusqu'à preuve évidente que vous ne faites aucun progrès à son école, malgré un effort loyal et constant de votre part.

H. Ch. Chery, O.P.

(à suivre le mois prochain : *Quels péchés vais-je accuser ?*)



PETITE HISTOIRE

LE BUDGET D'UN CURE DE CAMPAGNE EN FEVRIER 1889

Le 1^{er} – J'ai reçu ce matin mon traitement de desservant de dernière classe : 62 fr. 50.

Ma vieille servante Gertrude n'a pas eu de gages depuis Pâques, et elle a besoin d'un peu de linge. – Je lui ai donné 10 f. – Reste : 52 fr. 50.

Le 2 – Voici les premières conférences d'enfants. Mes pauvres petits catéchisés ont besoin d'émulation. J'ai fait demander à Paris, chez Dopter, des images de piété. On me les annonce... *contre remboursement*. Nous autres, ministres de la religion, nous n'avons pas de compte courant ; notre crédit n'est pas de ce monde : 6 fr. d'estampes variées ... mes écoliers sont heureux. – Reste 46 fr. 50 – Si j'avais été plus riche, j'aurais des images en couleur...

Le 3 – Bois de la forêt, légumes du jardin, eau de la source, voilà ma carte. Il nous faut peu de choses pour vivre.

Le 4 – Reçu du château une poularde : ma servante a porté le bouillon au père Mathieu, qui est malade, nous mangerons la poule toute seule.

Le 5 – Continuation de la poule ; 50 c. de savon à Gertrude pour aller au lavoir. – Reste 46 fr.

Le 6 – Fin de la poule – tout a un terme – même les carcasses de volaille...

Le 7 – donné 3 francs pour confectionner le pain béni. – Reste 43 francs.

Le 8 – Au savetier, 1 fr. 75 c. pour raccommoder mes vieux souliers.- Reste 41 fr. 25 c.

Le 9 – Sermon *sur les inconvénients du superflu.*



Le 10 – Nettoyage complet du presbytère pour l'arrivée de Mgr l'Archevêque qui doit donner la confirmation.

Le 11 – Arrivée de Monseigneur ; son dîner à la cure, dépensé 19 fr. 75 c. ; il faut honorer ses supérieurs – Reste 21 fr. 50 c.

Le 12 – Monseigneur m'a dit, avant de partir : *Monsieur l'abbé, votre soutane est bien rapée...* – *le drap noir s'use vite, Monseigneur, ai-je répondu. Le Prélat a souri. - Et elle n'a pas une tache, a-t-il répliqué, mais elle a une pièce au cou.... nous verrons à cacher cela.* – Qu'a-t-il voulu dire ?...

Le 13 – Reçu du député du département quatre bouteilles de grand vin... envoyées à l'église pour le service de l'autel.

Le 14 – Le fils Gendras, étant ivre, a cassé un carreau au *Lion d'or* ; j'y suis allé ; ils ont beaucoup ri de moi d'abord : j'ai payé le carreau... et ce tapageur

de Gendras a pleuré, ça l'a dégrisé... Il a promis d'aller dimanche aux offices : un carreau, 2 francs. – Reste 19 fr. 50.

Le 15 – Ma vieille Gertrude est malade ; le régime végétal ne lui vaut rien ; acheté un peu de viande pour le pot-au-feu : 2 fr. – Reste 17 fr. 50 c. – J'ai eu toutes les peines du monde à lui faire tout accepter... ces braves femmes sont si obstinées. S. Ambroise a dit : « *Mortifiez-vous sans cesse* ».

Le 17 – Lettre de Monseigneur me demandant si le trou de ma soutane s'est agrandi... Ce ne peut être une raillerie. Son esprit est doux comme celui des apôtres dont il est le digne successeur.

Le 18 – Répondu à Monseigneur qu'on a remis une pièce plus grande... Expression de dévouement et d'obéissance filiale. Affranchi la lettre, 15 c. – Reste 17 fr. 30.

Le 22 – Chaussures impossibles, plus moyen de les raccommoder. Que ne puis-je aller comme Gertrude en sabots... on suit tout de même la voie du salut. Une paire de souliers achetés à la foire : 6 francs. – Reste 11 fr. 30 c.

Le 23 – Le tableau de Marie à l'autel de la Vierge est attaqué, la toile s'écaille ; un encadreur de la ville me demande 3 francs pour la vernir... voilà une dépense qui donne de la joie : honorer celle qui intercède pour nous, c'est la fête de l'âme. – Reste 8 fr. 30 c.

Le 24 – Plus rien au jardin. Dépense du pain du mois, 8 fr. que j'ai payé au boulanger. 0,30 c.

Le 25 – J'ai herborisé dans la campagne pour laisser à Gertrude le pain qui lui reste encore dans la huche.

Le 26 – 30 centimes de pain ; j'ai mangé des noix sèches, avec la miche, cela fait trouver l'eau délicieuse... deviendrai-je sensuel ? Gertrude a été dîner chez sa nièce. – Restant en caisse : ZERO. – Le petit Nicolas est convalescent, le médecin de la commune a ordonné de la volaille... pour son estomac fatigué... De la volaille... Ils n'ont pas de quoi payer leur pain...

Le 27 – Invité à dîner au château, un repas splendide, la venaison, la pâtisserie,

les truffes... J'ai caché mon morceau de volaille dans un mouchoir tout blanc, afin de le donner au petit Nicolas, le fils de la glaneuse.

Le 28 – Encore une mauvaise journée à passer. C'est demain le paiement des émoluments... car malheureusement l'année est bissextile. Un paquet de l'évêché... Gertrude me prête une pièce de quarante sous trouée, qu'elle possède depuis la confirmation ; elle a raison de chasser la superstition qui prétend que cette pièce porte bonheur, je lui rendrai d'ailleurs son argent ce soir après la recette. J'ouvre le paquet ! O surprise ! Il y a deux choses dans son enveloppe ! Un camail de chanoine honoraire à la cathédrale. « *Cher abbé, vous avez une pièce à votre soutane ? Voilà un ornement qui empêchera de la voir...* ». Moi, chanoine honoraire à la cathédrale, distingué dans la cohorte des pasteurs d'âmes, moi si peu utile, si peu occupé au milieu de ces cœurs droits qui m'entourent. O mon Dieu ! que vous êtes donc indulgent et bon pour votre indigne créature !

in *La Semaine Religieuse du diocèse de Périgueux et de Sarlat*
30 mars 1889, p. 202





CARNET DE FAMILLE

Naissance

- ❖ Wenceslas Génin, petit-fils de Madame Gaudin, le 1^{er} septembre.

Plus haut Service

Est entré en religion :

- ❖ Erwan Morin le 14 septembre à l'abbaye Saint-Madeleine du Baroux.

Prise d'habit :

- ❖ De sœur Marie-Michel de la Vierge Immaculée - Camille Yvan - le 29 septembre chez les Religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus, à Marseille.

Requiescant in Pace

A été rappelée à Dieu

- ❖ Madame Geneviève Pommier fidèle et amie de la Fraternité Saint-Pierre, pieusement décédée le 1^{er} octobre. Messe des funérailles le samedi 3 octobre en l'église Saint Bruno des Chartreux (Lyon).

Messe anniversaire

- ❖ Monsieur l'abbé Robert Largier, fondateur et premier Curé de la Paroisse de la Sainte Trinité. La messe de 11h00 au Cœur Immaculé de Marie du dimanche 8 novembre sera célébrée à son intention.



SUR VOS AGENDAS

Annonces régulières

Catéchismes

- ❖ Pour enfants de 4 ans à 11 ans : tous les mercredis hors-vacances scolaires de 14h30 à 15h30 à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les collégiens de 12 à 16 ans : un vendredi tous les 15 jours hors-vacances scolaires à 18h00 à la Maison Padre Pio. **Premier cours le 02 octobre** suivi de la messe et de l'Adoration, puis le **vendredi 16 octobre**.
- ❖ Pour les étudiants - à partir de la terminale - avec le groupe Juventutem.
 - Cours le **jeudi 8 octobre à 20h15 à l'Espace Carnot**, Lyon 2^{ème} - thème : « Vatican II : une question d'actualité. »
 - Cours le **jeudi 22 octobre à 20h15 à la Maison Padre Pio** - thème : « Le but de la vie spirituelle ». Cours suivi de l'Adoration et d'un diner.
- ❖ Pour adultes : **Prochain cours le vendredi 20 octobre à 20h00**. Se munir du « Grand Catéchisme de Saint Pie X » disponible auprès de Monsieur l'abbé Benoît de Giacomoni.

Groupe scout Saint Martin de Tours

- ❖ Meute et Clairière : réunion le **samedi 10 octobre de 14h30 à 17h30** à la Maison Padre Pio.
- ❖ Compagnie : réunion le **samedi 10 octobre de 14h30 à 17h30** à la Maison Padre Pio.
- ❖ Clan Benoit XVI
 - **Vendredi 9 octobre** messe à 18h30 à la Maison Padre Pio, repas à 19h30 suivi d'une causerie sur le thème : « Les vertus cardinales ».
 - **Du 30 octobre au 1^{er} novembre**, route de Cléry

Compagnons

Réunion de rentrée le **samedi 17 octobre** à la Maison Padre Pio de 10h30 à 16h30.

Renseignements : Marie-Agnès Sage au 06 81 46 03 29

Annonces ponctuelles

Samedi 10 octobre : Rosaire pour la Vie à 15h00 devant l'Hôtel-Dieu - quai Jules Courmont, Lyon 2^{ème} arrondissement.

Lundi 12 octobre : Récollecion mensuelles de vos prêtres : pas de messe publique ce jour-là.

Samedi 17 octobre : répétition des enfants de chœur de 11h00 à 12h00 à la Maison Padre Pio.

Mardi 20 octobre : réunion de l'ouvroir à 14h30 à la Maison Padre Pio.

Du lundi 26 octobre au vendredi 6 novembre inclus : application des horaires de vacances scolaires, à savoir suppression de la messe de 09h00 en semaine.

Dans les mois à venir

Lundi 2 novembre : Commémoration des fidèles défunts. Messes à 09h00 - 09h30 - 10h00 et Messe chantée de Requiem à 19h00 à la Maison Padre Pio.

Vendredi 6 novembre : Messe à 19h00 à la chapelle de la Maison Padre Pio suivie de l'adoration du Très-Saint Sacrement jusqu'à minuit.

Mardi 10 novembre : conférence organisée par l'école Sainte Jeanne d'Arc à 20h30 à la Maison Padre Pio : « Histoire de la messe : de l'antiquité au Haut Moyen-âge »

Samedi 28 novembre : récollecion pour dames et messieurs - à partir de 17 ans - prêchée par le Révérend Père Louis-Marie de Blighnières, Supérieur de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier.

Petites Annonces

Vous pouvez faire paraître dans le *Communicantes* vos petites annonces. Pour bénéficier de ce service gratuit il vous suffit d'envoyer les détails de l'annonce à Monsieur l'abbé Brice Meissonnier par mail en veillant à rester concis et précis. En fonction de la place disponible dans le bulletin les annonces pourraient ne pas paraître le mois suivant votre demande. Merci.

- ❖ Nous recherchons une jeune fille pour la garde de nos 3 enfants (5 ans et demi, 2 ans et demi et 16 mois) en périscolaire à 16h20, 4 jours par semaine, à partir de mi octobre sur Lyon 7^{ème} ardt. (Jean Macé)
Merci de contacter madame Sophie Guga au 06.63.12.32.22

Annonces permanentes

Veillez noter le jour de repos hebdomadaire des prêtres et veillez à ne pas les déranger - sauf urgence - ce jour là.

- ❖ Monsieur l'abbé Brice Meissonnier : le lundi.
- ❖ Monsieur l'abbé Jérôme Lebel : le vendredi.
- ❖ Monsieur l'abbé Benoît de Giacconi : le mardi.

Erratum

Equipe Autel - Cœur Immaculé de Marie : le responsable de l'équipe n'est pas Monsieur Dorliat comme annoncé par erreur mais **Augustin Beth**.

Pour apporter votre aide, faites-vous connaître auprès du responsable en vous rendant à la sacristie environ 20 minutes avant le début de la messe de 11h00 au Cœur Immaculé de Marie.



SOUSCRIPTION PAROISSIALE

Comme annoncé en chaire le dimanche 27 septembre nous vous rappelons la présence des corbeilles mises à votre disposition sur la table de presse à la sortie des messes. Pour mémoire ces corbeilles sont destinées à financer les opérations suivantes :

FINANCEMENT DES CARNETS DE CHANTS

Ce carnet de chants, récemment réalisé par une équipe de fidèles et de prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, est de l'aveu général une réussite.

CŒUR IMMACULEE DE MARIE FRAIS D'UTILISATION DES LOCAUX

Comme convenu - et en toute justice - avec Monsieur le Curé de l'Eglise du Cœur Immaculé de Marie, la communauté se doit d'assumer sa part dans le financement des charges d'utilisation de la paroisse (chauffage, divers entretiens, etc.)

Aider au rayonnement de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider financièrement remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. N'oubliez pas de nous retourner le talon. Merci d'avance de votre générosité.

ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien
vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €
à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville
CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F Clé RIB :
40

Date et signature :



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre Maison Padre Pio

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville
Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 09 75
www.communicantes.fr

DESSERVANTS

Abbé Brice Meissonnier - supérieur	06 60 42 21 79	abflorimond@free.fr
Abbé Jérôme Lebel	06 16 94 54 14	lebelabbe@aol.com
Abbé Benoît de Giacomoni	06 62 28 81 92	abdgps@hotmail.fr

OFFRANDES

Messe : 16€, Neuvaine : 160€, Trentain grégorien: 530€

HORAIRES DES OFFICES

Archidiocèse de Lyon

Dimanche et jours de préceptes :

08h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**
1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville

11h00 : **Grand'messe au Cœur Immaculé de Marie**
34, rue Richelieu - 69100 Villeurbanne

18h30 : **Messe basse à la Maison Padre Pio**

En semaine à la Maison Padre Pio :

9h00 et 18h30 : du lundi au vendredi
confessions de 18h00 à 18h25

11h00 : le samedi
confessions de 10h30 à 10h55

Diocèse de Valence

Dimanche et fêtes de précepte :

09h30 : Chapelle Saint-Denis à Rochegude
chapelle près du cimetière - 26790 Rochegude

11h30 : Chapelle Notre-Dame de la Rose à Montélimar
26, av. Saint Martin (cimetière) 26200 Montélimar